

CONSEIL MUNICIPAL de LIORAC-sur-LOUYRE

Du 13 avril 2024

Compte rendu de la réunion en application de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Convocation du 06 avril 2024

En exercice : 10
Présents : 7
Absents : 0
Absents excusés : 3
Nombre de votants : 7 + 1 pouvoir

Présents : MONTEIL Jean-Claude, THIBAUT Eric, (Pouvoir de OLLIVIER-OZBIR Muriel), FAVRE Jean-Claude, (départ à 18 h 15), MAURY Vincent, PEYRET-LACOMBE Aude, RIBEYRENSE Annie, THIERRY-WILKINSON Guillaume.

Absents :

Absents excusés : Boyer Sylvain, Ollivier-Ozbir Muriel (pouvoir à Thibault Eric), Vogley David

Secrétaire de séance : Mme Ribeyrens Annie

Début de la séance : 16 h 10

Lecture du compte rendu du 22 mars 2024

A l'unanimité, le compte rendu lu par M. le Maire a été approuvé par le Conseil Municipal.

Vote des taux des taxes communales 2024 : Etat 1259 COM (I)

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'Etat 1259 COM (I) de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.

Après avoir entendu le Maire et délibéré, le Conseil Municipal par :

. contre : 0
. abstention : 1
. pour : 7

décide d'appliquer une augmentation des taxes directes locales à variation différenciée pour un produit fiscal attendu de **210.410 €** suivant simulation des taux faite par les services des impôts, tels que présentés ci-après :

Taxe Foncière Bâti (TFB)	45,23 %	175.628 €
Taxe Foncière non bâtie (TFNB)	88,29 % taux inchangé	20.395 €
Taxe d'Habitation	9,42 %	14.394 €

	Produit fiscal attendu	210.417 €
Produit attendu		210.417 € (Article 73111)
Taxes pylônes		89.187 € (Article 73132)
Allocations compensatrices		2.381 € (Article 74833)
Contribution FNGIR	-	28.249 € (Article 739221)
Contribution coefficient correcteur	-	55.687 € (Article 739118)

Le montant total prévisionnel 2024, au titre de la fiscalité directe locale, est de :

- 210.417 € - 32.368 € = 178.049 €

Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Principal

Le Budget Primitif de l'Exercice 2024, préparé par la Commission des Finances, s'équilibre comme suit :

Recettes et Dépenses de Fonctionnement	405.257,98 €
Recettes et Dépenses d'Investissements	192.175,09 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte, à l'unanimité, le Budget Principal de l'exercice 2024.**

Vote du Budget Annexe 2024 – Multiple Rural

M. le Maire présente à l'ensemble des membres présents le budget primitif 2024 du Multiple Rural qui a été préparé par la Commission des Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ADOpte, à l'unanimité, le Budget Primitif de l'Exercice 2024 qui s'équilibre comme suit :**

- **MULTIPLE RURAL**

Recettes et Dépenses de Fonctionnement 11.746,07 €

Recettes et Dépenses d'Investissement 0,00 €

- **VALIDE l'ensemble des états annexes faisant partie intégrante des deux budgets.**

Vote des subventions 2024 – article 65748

LIBELLE	LOCALITE	MONTANT
Action jeunes en milieu rural	24150 Lalinde	50,00 €
Association parents d'élèves l'école des 6	24510 St Félix de Villadeix	1 601,00 €
Association sauvegarde de l'environnement (ASE)	24230 Vélignes	220,00 €
Association cantonale des retraités agricoles	24150 Lalinde	80,00 €
Association USEP LE CEPE école primaire	24140 St Georges de Montclard	100,00 €
Foyer socio éducatif collège	24150 Lalinde	50,00 €
L'atelier des amis	24150 Lalinde	50,00 €
Le Souvenir français (Comité de Bergerac)	24100 Bergerac	50,00 €
Lieutenants de l'ouvrier départementale	24430 Marsac-sur-l'Isle	50,00 €
OCCE 24 coopérative scolaire école publique	24520 Liorac-sur-Louyre	900,00 €
Sauvegarde protection animaux	24100 Bergerac	100,00 €
	Total	3 251,00 €

Vote des participations 2024 – article 65568

LIBELLE	LOCALITE	MONTANT
ASA DFCI (619,45 € x 2 pour 2023 et 2024)	24520 Lamonzie Montastruc	1 238,90 €
ATD24 (Agence Technique Départementale)	24000 Périgueux	380,00 €
Syndicat intercommunal à vocation scolaire	24150 Lalinde	500,00 €
	Total	2 118,90 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les votes des subventions et des participations 2024.

Cérémonie du 08 mai 2024

La cérémonie est prévue pour **11 heures** devant le monument aux morts avec dépôt de gerbe. Après la commémoration, un vin d'honneur sera servi en extérieur si le temps le permet, sinon, l'ancien logement du restaurant nous servira de repli.

Elections européennes du dimanche 09 juin 2024

Un premier tableau sur la composition du bureau de vote a été établi.

Questions diverses

Reprise potentielle du restaurant « Au Lieurac »

Ne pouvant décider sur le devenir de ce restaurant, Il a été convenu de refaire une réunion à la **date du 16 avril 2024 à 19 h à la salle de la Mairie.**

Contrats d'entretien:

- ELAN CITE : tarif pour 1 contrat de service annuel du radar **199,00 € HT**
- SAS HONORE : tarif pour une visite annuelle entretien cloches **170,00 € HT**
- VASSI : tarif équipements sportifs pour 1 an **198,00 € HT**

RDE – château d'eau :

Nous ne sommes toujours pas en possession d'un nouveau devis, donc, aucune décision n'a été prise.

Retraite Mme DELARUE LAURETTE :

Nous avons pris la décision de fêter son départ à la retraite le **25 mai 2024.**

L'ordre du jour étant épuisé, fin de la séance à 19 heures.